

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Mesdames et Messieurs les personnels
du ministère de la Culture
et de la Communication

Paris, le 03 OCT. 2016

Nos réf. : TR/2016/P/23967/CMA

Mesdames, Messieurs,

La prévention des discriminations et la promotion de la diversité et de l'égalité constituent de véritables enjeux de notre société. L'État doit être exemplaire, dans les pratiques internes de l'administration tout comme dans les politiques tournées vers les usagers.

Les valeurs et missions de notre Ministère, attaché aux principes d'ouverture et de tolérance, s'inscrivent pleinement dans cette volonté. C'est pourquoi j'ai décidé de présenter la candidature du ministère de la Culture et de la Communication à deux labels, Égalité et Diversité, délivrés par l'AFNOR. Leur obtention permettra de certifier que nous réunissons les conditions et que nous travaillons concrètement à garantir le respect de la diversité et de l'égalité dans nos pratiques et nos politiques.

En s'engageant avec conviction et enthousiasme dans cette démarche, le Ministère entend se doter des moyens de franchir une nouvelle étape dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité de traitement de ses personnels. Obtenir les labels est un exercice exigeant, un chantier d'ampleur. C'est un processus d'amélioration continue, qui doit mobiliser l'ensemble des directions, services et établissements.

Votre participation à ce projet fédérateur est essentielle. Chacun d'entre nous est acteur mais aussi potentiellement bénéficiaire de cette démarche.

Je souhaite ainsi pouvoir compter sur votre engagement et votre mobilisation pour ce programme citoyen, porteur de sens et de justice. Vous serez régulièrement informés de son avancement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Audrey AZOULAY